

UN PARTENAIRE

à chaque étape de la vie !

- + Lutter contre la précarité
- + Soutenir les séniors
- + Insérer les jeunes dans la vie active





centre intercommunal d'action sociale du pays ajaccien

Rapport d'activité
2018 2019

SOMMAIRE



Les données générales	1
Le transfert de compétence, la démarche et les missions du CIAS	2
Les documents de gouvernance : le projet social et le rapport sur l'invisibilité sociale	4
Les instances du CIAS du pays Ajaccien	6
L'organigramme	7
Les ressources humaines	8
Le budget	9
Le diagnostic de territoire	10
Les événements marquants	11



Pôle développement social	18
Le service social	18
L'épicerie	20
L'expérimentation sociale	21
La boutique puériculture	22
Pôle accès aux droits	23
Aides légales et domiciliation	24
Le logement	25
Les grands plans et enquêtes diverses	26



Pôle jeunesse : un pôle en devenir	27
Le marché des jeunes	27
Les partenariats	27



Pôle séniors	28
Transport à la demande	29
Lien social- visites de courtoisie – Petit bricolage	30
Paniers de la solidarité	31
Portage de repas	32



Pôle citoyenneté et cohésion sociale	33
Service cohésion sociale	34
Service citoyenneté	35



centre intercommunal d'action sociale du pays ajaccien

LES DONNEES GENERALES

Une intercommunalité sociale

La création (par la loi NOTRe) au 1 janvier 2018 d'une Collectivité de Corse rassemblant les compétences de la CTC et des deux départements a modifié considérablement le rapport de forces.

Ainsi sur le territoire communautaire, l'action de proximité se trouve être partagée entre les services municipaux et communautaires d'une part et les services territoriaux d'autre part.

Dans ce contexte, il était important que le bloc constitué de la CAPA et de ses communes membres puisse s'affirmer plus encore, afin que les destinées du territoire puissent être arbitrées et décidées à l'échelle pertinente du bassin de vie. La prise de compétence sociale s'imposait donc.

La Collectivité de Corse est à présent le chef de file de l'action sociale sur le territoire de la Corse : elle exerce de plein droit les compétences anciennement dévolues aux départements, c'est-à-dire, pour ce qui nous intéresse : les situations de fragilité, le développement social, l'accueil des jeunes enfants, l'autonomie des personnes.

La montée en compétence sociale de la CAPA, actée en octobre 2016, a abouti le 16 novembre 2017 à la création du CIAS du pays ajaccien. ***Elle fait de l'intercommunalité un pivot de l'action sociale du territoire.***

Le CIAS, opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2018, se substitue au CCAS d'Ajaccio en élargissant son champ d'intervention à l'ensemble du périmètre communautaire, avec pour objectifs :

-> **L'équité** de traitement qui va s'appliquer à l'échelle communautaire et donc à tous les villages de la CAPA aujourd'hui démunis d'outils de ce type.

-> **L'efficacité** de l'action car les analyses des besoins sociaux se feront sur un territoire de vie plus pertinent et donneront donc des éléments plus précis à exploiter : territorialisation de l'action en fédérant le réseau et les moyens.

-> **La globalité** de l'action qui va positionner la CAPA comme le maillon manquant entre la collectivité unique et les territoires.

Les missions du CIAS : le cadre général

Le CIAS anime une action générale de prévention et de développement social, en étroite liaison avec les institutions publiques et privées. (Article L123-5 du CASF) :

Il agit directement en proposant des services, en attribuant des aides....

Il a des compétences obligatoires : aides légales/Domiciliation/ ABS, mais peut également mettre en œuvre des actions dites adaptées ou facultatives: représentent plus de 80% de ses activités (aides matérielles et financières, le portage de repas, les animations, l'épicerie éducative....)

IL anime un réseau de partenaires

- Rôle de coordonnateur/animateur de réseau. Le CIAS ne fait pas tout. Il s'appuie également sur les autres acteurs de son territoire d'intervention.

- Développe des partenariats (associations diverses ; institutions et Collectivités ; Entreprises....).



Cadre d'intervention spécifique au CIAS du pays Ajaccien

L'intérêt communautaire

↳ Diagnostic, Animation, Développement social, instruction et enquêtes sociales, conservation des données :

- Animation d'une action générale de prévention et de développement social en liaison avec les institutions publiques et privées de caractère social. Le développement social ainsi que l'animation d'une action générale de prévention relèvent, par définition, d'une démarche globale d'intervention sur un territoire à forte mobilisation collective, visant à la promotion sociale des habitants. Ainsi la jeunesse a vocation à être au cœur d'un projet de développement social.
- Analyse des besoins sociaux du territoire.
- Participation à l'instruction des dossiers d'aide sociale dans les conditions réglementaires et transmission des demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité. Procédure d'enquête sociale relative à ces dossiers d'aide sociale.
- Tenue à jour d'un fichier des personnes bénéficiaires d'une prestation sociale résidant sur le territoire de l'intercommunalité.
- Elaboration et suivi du projet social de territoire.

↳ Précarité :

- Elaboration et mise en œuvre d'actions de solidarité, dont la précision qui suit : quelques exemples d'actions concrètes mise en œuvre par le CCAS de la Ville d'Ajaccio et qui pourraient s'étendre sur tout le territoire intercommunal : Epicerie éducative, les paniers de la solidarité, la boutique puériculture.
- Aides et secours aux familles.
- Hébergement temporaire.

↳ Séniors :

- Animations en direction des séniors

Une Maison des Aînés devenue intercommunale qui serait en capacité d'organiser des évènementiels (thés dansants, journées de sensibilisation diverses, voyages, loisirs) et des animations sur tout le territoire de la CAPA spécifiquement à destination des séniors, qui dans ce cadre, seraient aussi appelés à se mobiliser par des actions de volontariat au bénéfice d'autres populations (familles, enfance, jeunesse...).

- Soutien à l'autonomie et maintien à domicile dont :
 - Portage de repas à domicile sur tout le territoire intercommunal
 - Projet expérimental d'EHPAD à domicile

↳ Mobilité :

- Expérimentation de solutions de mobilités complémentaires aux dispositifs de droits communs
 - Transport à la demande pour les séniors,
 - Transport des enfants et adolescents sur les activités périscolaires et extrascolaires.



Les documents de gouvernance

↳ **Le projet social**. Projet de politique sociale sur 3 ans (jusqu'à la fin de la mandature)

↳ **Le rapport sur l'invisibilité sociale du territoire communautaire**. Au demeurant, ces deux documents sont superposables (nombre de projets d'actions de ce rapport sont repris dans le projet social)

Les axes du projet social

Pour partie, les actions déclinées dans ce projet social étaient déjà mises en œuvre par le CCAS d'Ajaccio. Cependant le CIAS a dû les adapter et les développer (accroissement du territoire d'intervention, spécificité de certains publics et territoires).

↳ **Promouvoir la place des séniors sur le territoire**

Il s'agit pour l'essentiel d'actions portées par le CIAS et/ou ses partenaires (essentiellement associatifs) qui doivent être développées avec pour objectifs :

- Lutter contre l'isolement des seniors : mobilité des seniors (transport à la demande, animations collectives.....) -
- Favoriser le maintien à domicile (portage de repas, visites de courtoisie et petits services.... et certains partenaires : garde de nuit, aides ménagères
- Traiter les difficultés liées à la dématérialisation (pour partie mis en œuvre par le CIAS)

↳ **Contribuer à lutter contre la précarité**

- Agir sur la satisfaction des besoins primaires :

1- alimentation (déjà mise en œuvre par le CIAS: épicerie éducative, distribution de colis, cartes alimentaires, ateliers collectifs... +2020 partenariat avec les petits producteurs locaux.....

2-logement (s'inscrire comme partenaire des organismes dédiés/ gestion du lieu unique.....)- projet logement temporaire.

- Créer et maintenir le lien social comme moyen d'agir sur la précarité :

Le CIAS a déjà investi ce champ d'action (réalisation d'enquêtes de proximité, réalisation de guide de service, conduite d'actions d'estime de soi.....) + *Actions nouvelles : ateliers participatifs, développement de réseaux d'échanges,...* (CIAS impulse et réalise).

- *Agir sur la mobilité (CIAS recense l'offre de transport et contribue à une réflexion sur une tarification adaptée- création d'un service social de location de véhicules.....)*

2020 : création d'une cellule de concertation avec les acteurs majeurs de notre territoire

↳ **Investir sur un projet en faveur de la jeunesse**

Actions nouvelles, 2019 création d'un pôle jeunesse au sein du CIAS avec pour objectifs :

- *Informé et communiquer sur l'offre existante → meilleure connaissance des opérateurs (CIAS collecte, centralise, diffuse et actualise l'information)*
- *Venir en appui des dispositifs existants (éducatifs, de prévention,) en facilitant la coordination des projets et des interventions (CIAS interface) + aide au développement d'outils éducatifs- ateliers collectifs ; partenariat avec la MILO- 2021 : coopérative jeunesse ; bourse au permis intercommunale)*
- *Promouvoir l'engagement citoyen (CIAS impulse et soutient - création conseil consultatif des jeunes).*

↳ **Installation du CIAS**

Se doter de moyens de gouvernance en cohérence avec le projet social, Objectifs :

Identifier les points stratégiques ; Mutualiser les ressources existantes ; Améliorer l'information du public ; Maintenir un accueil physique (lutter contre le tout virtuel) ; Systématiser le pré-accueil social ; Décloisonner les fonctionnements ; Adapter l'organigramme du CIAS ; Evaluer le travail social et les pratiques professionnelles ; Organiser une journée du travail social

L'invisibilité sociale

Le rapport sur l'invisibilité a servi de prémisses à l'élaboration du projet social du pays Ajaccien. Il a également et surtout permis d'aborder une question complexe :

« Quelles sont les réalités vécues dans notre territoire par celles et ceux dont les revenus sont juste supérieurs aux minimas sociaux ? ».

↳ Qui sont « les invisibles » :

On parle d'invisibles, car ils échappent aux radars des barèmes sociaux.

Leurs revenus se situent juste au dessus des minimas sociaux et par conséquent, ils ne sont pas considérés comme pauvres statistiquement. Par ailleurs ils ne représentent pas une catégorie socio professionnelle en particulier. Il peut s'agir aussi bien de personnes retraitées, d'actifs, de personnes isolées ou bien de familles avec ou sans enfant. Ils sont cette classe moyenne dite basse, avec des revenus au dessus du seuil de pauvreté mais n'arrivant pas à vivre décemment, à joindre les « deux bouts ».

↳ Que contient ce rapport :

- 60 mesures classées en 2 catégories :

1- Les mesures à connotation professionnelle

* Sur les procédures et les rapports aux publics

- Organisation du pré accueil social (déjà mis en place au CIAS)
- L'organisation de la participation des publics (conseil citoyens ; conseil consultatif des retraités et conseil consultatif des jeunes du CIAS)
- Procédure d'Urgence et traçabilité des procédures (Cartes alimentaires et Secours d'Urgence- Nouveau règlement CIAS. Au-delà il s'agit de sensibiliser les autres institutionnels CAF et CARSAT pour éviter les ruptures de droits ou les longs délais d'ouverture de droits)

* Sur les conditions de travail, la formation des personnels et l'évaluation

- rendre les lieux plus accueillants (question plus globale des locaux dédiés à l'action sociale- Nouveau locaux CIAS / lieu unique adapté et non stigmatisant)
- Organisation d'une journée du travail social (Colloque)
- Mise en place de formation dédiée (Formation des agents d'accueil- réalisée par le CIAS en début d'année 2019 / Formation des accompagnants aux cas complexes)

2- Les mesures d'assistance aux publics

* Sur les besoins primaires

- Etudier la possibilité d'une mutuelle santé sociale (Nouveau plan gouvernemental prévoit une complémentaire automatique – plus besoin d'en faire la demande).
- Etablir des partenariats avec les producteurs locaux (projet dev eco CAPA- Maraichage zone rurale auquel s'associe le CIAS = source d'approvisionnement de l'épicerie éducative)
- Informer sur les droits et devoirs des locataires et des bailleurs (Convention avec l'ADIL- Création du lieu unique)
- Renforcer la politique de soutien à la parentalité (Boutique puériculture).

* Sur l'accès aux services

- Accompagner les usages du numérique
- Produire une analyse tarifaire des équipements publics locaux en vue de définir une politique tarifaire générale.

* Sur les ressources

- Développer le microcrédit (en cours au CIAS – Prêts à taux zéro)
- Binôme Assistante sociale/Conseillère ESF (existe au CIAS, doit se développer).
- Expérimentation (mise en œuvre par le CIAS).

* Sur les comportements

- Développer des ateliers d'usagers (notamment adaptés aux jeunes) sur l'alimentaire, gestion du budget, prévention des violences (convention avec la MILO).

Le CIAS est un établissement public administratif, administré par un conseil d'administration qui est présidé par le président de l'EPCI ; ce conseil comprend des membres élus au scrutin majoritaire par le Conseil communautaire en son sein, ainsi que des membres nommés, par le président de l'EPCI, parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans les communes considérées. Au sein du conseil d'administration, les membres élus et nommés le sont en nombre égal, au maximum seize pour chaque catégorie de membres



Madame Caroline CORTICCHIATO Vice-présidente

Administrateurs Elus

Madame Rose Marie OTTAVY SARROLA
 Madame Annie COSTA
 Madame Toussainte CASTELLANI POMPEANI
 Monsieur Charles VOGLIMACCI
 Monsieur YOANN HABANI
 Monsieur Jean BIANCUCCI
 Monsieur Xavier LACOMBE
 Monsieur Alexandre SARROLA
 Monsieur ANGE PASCAL MINICONI
 Monsieur Etienne FERRANDI
 Monsieur François FAGGIANELLI
 Monsieur Jean Marie PASQUALAGGI
 Monsieur Pierre Jean POGGIALE
 Monsieur Antoine VINCILEONI



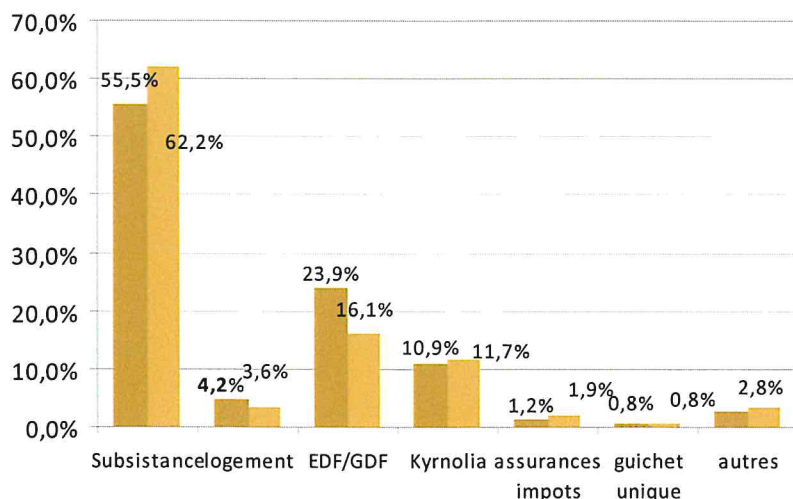
Monsieur Laurent MARCANGELI – Président

Administrateurs Nommés

Madame Julie BARANOVSKY
 Monsieur Jean Louis BEYNEL CASANOVA
 Madame Odile MEYNET
 Madame Dominique CORTICCHIATO
 Monsieur Marc MUNOZ
 Monsieur Francois NATALI
 Monsieur Jean Michel SIMON
 Madame Camille JUBERT
 Monsieur Joseph FILIPPUTTI PADRONA
 Monsieur David FRAU
 Monsieur Frederic MASIA
 Monsieur Hyacinthe CHOURY
 Madame Isabelle TORRE
 Monsieur Michel KEMEL
 Monsieur José FILIPPI
 Monsieur Antoine Jean FOLACCI

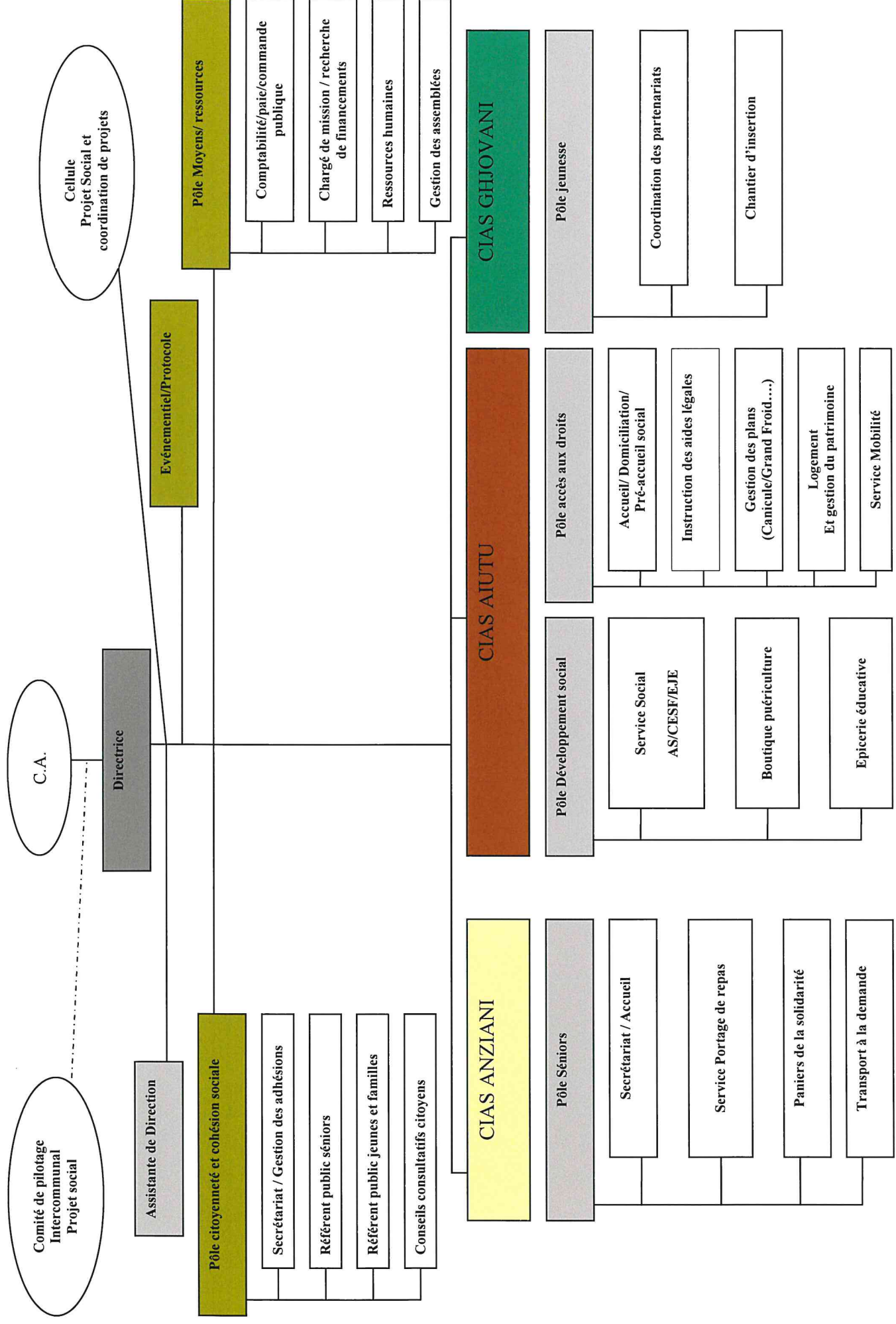
Conformément au règlement intérieur du Conseil d'administration le CIAS du pays Ajaccien, a instauré une commission permanente qui décide entre autre de l'attribution des aides financières

La répartition des aides de la commission permanente



en 2018, la Commission Permanente a accordé 61 184.21 € d'aides financières

en 2019, la Commission Permanente a accordé 93 985.66 € Par ailleurs, pour l'année 2019 14 300 € (15 418.25 € pour 2018) de secours d'urgence ont été délivrés par le pole Aiatu du CIAS sous forme de cartes alimentaires et de mandats administratifs auprès des usagers leur permettant ainsi de faire face à des besoins de première nécessité



Comité de pilotage Intercommunal Projet social

C.A.

Directrice

Assistante de Direction

Eyénementiel/Protocole

Pôle Moyens/ressources

Secrétariat / Gestion des adhésions

Référent public séniors

Référent public jeunes et familles

Conseils consultatifs citoyens

Comptabilité/paie/commande publique

Chargé de mission / recherche de financements

Resources humaines

Gestion des assemblées

CIAS ANZIANI

Pôle Séniors

Secrétariat / Accueil

Service Portage de repas

Paniers de la solidarité

Transport à la demande

CIAS AIUTU

Pôle Développement social

Service Social AS/CESF/E-JE

Boutique puériculture

Epicerie éducative

Pôle accès aux droits

Accueil/ Domiciliation/ Pré-accueil social

Instruction des aides légales

Gestion des plans (Canicule/Grand Froid...)

Logement Et gestion du patrimoine

Service Mobilité

Pôle jeunesse

Coordination des partenariats

Chantier d'insertion

CIAS GHJOVANI

Pôle Moyens/ressources

Comptabilité/paie/commande publique

Chargé de mission / recherche de financements

Resources humaines

Gestion des assemblées

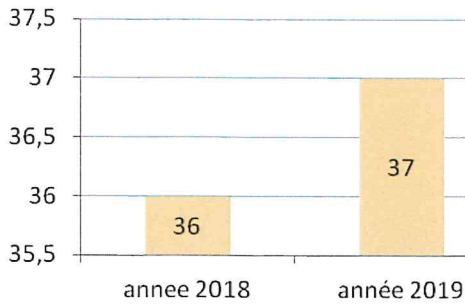
Cellule Projet Social et coordination de projets



Les ressources humaines

Le CIAS dispose d'un effectif de 37 agents positionnés sur des postes permanents, auxquels s'ajoutent 1 poste occasionnel et 4 mises à disposition. Environ 40 ETP.

Evolution des effectifs



Répartition des effectifs par statut

Les agents contractuels occupant des postes vacants sont essentiellement des agents possédant des diplômes permettant d'occuper certaines fonctions (assistant de service social) mais pour lesquels il est nécessaire de réussir un concours et d'être inscrit sur une liste d'aptitude pour être stagiairisé. Il existe également des emplois pourvus par des agents contractuels suite à des appels à candidatures infructueuses.

Au delà de ces emplois permanents, le CIAS a également recours à des emplois non permanents comme des vacataires afin de faire face aux fluctuations de l'activité et de pourvoir aux absences imprévues.

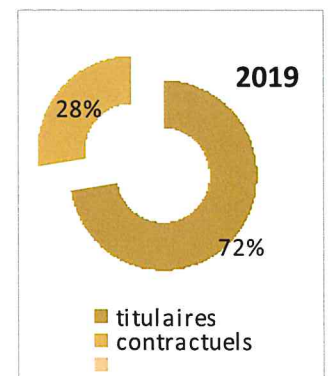
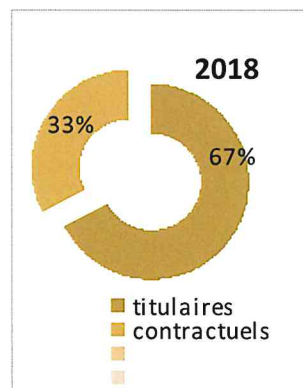
Répartition des effectifs par filière

Pour 2018

53 % des agents sont issus de la filière médico-sociale, 39 % sont issus de la filière administrative, 6 % de la filière technique et enfin 2 % de la filière animation

Pour 2019

44 % des agents sont issus de la filière médico-sociale, 47 % sont issus de la filière administrative, 5 % dans la filière technique, 2% dans la filière animation et 2 % dans la filière sportive.



Le Budget



La répartition du Budget

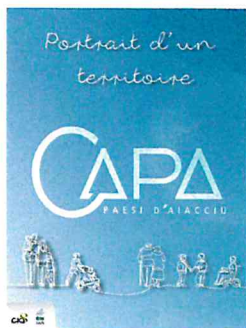
Le CIAS dispose que d'un budget principal (M14). Les données qui suivent correspondent aux résultats du compte administratif pour l'année 2018 et au budget primitif auquel il a été rajouté des décisions modificatives pour l'année 2019.

	Dépenses totales (investissement et fonctionnement)	Recettes totales (investissement et fonctionnement)
2018	2 207 979.22	2 305 483.49
2019	2 819 330.00	2 819 330.00

	Investissement		Fonctionnement	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes
2018	69 001.72	164 458.93	2 138 977.50	2 141 024.56
2019	455 477.00	455 477.00	2 363 853.00	2 363 853.00

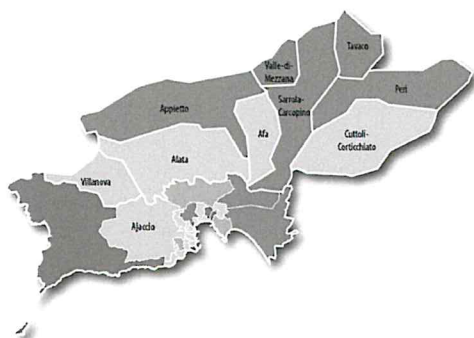
La subvention de la Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien

Le montant de la subvention en section de fonctionnement s'élève pour l'année 2019 à 1 819 000 €.



Les lignes majeures du portrait social du territoire

Un territoire de près de **84 000 habitants** (2015- 83 997):



20% des personnes vivent de faibles voire de très faibles revenus (environ 16 800 personnes)

14% vivent exclusivement des prestations sociales

Les personnes de plus de 60 ans représentent + de 27% des résidents du territoire du pays ajaccin (environ 22 800 séniors)

Une population jeune (15-24 ans) en diminution (- 8%) par rapport à 2010. Et qui représente 10% de la population totale (environ 8 500 jeunes âgés de 15 à 24 ans).

1 jeune /10 peu ou pas de diplôme. 8.8% (750 jeunes) sont déscolarisés.

Un territoire aux réalités diverses avec un fort potentiel de développement.

- Dynamique économiquement, attractif, mais en même temps vieillissant
- Moins touché par la pauvreté que le reste du territoire régional, mais d'importantes disparités territoriales en termes de revenus, d'emplois, de services, de logement et de mobilité (réseau routier, transports en commun...). certaines communes et quartiers sont marqués par la précarité voire la pauvreté et où le coût de la vie pèse sur ces ménages fragiles.
- La ville-centre Ajaccio concentre la majeure partie des emplois (ce qui implique d'importants déplacements quotidiens, source de congestion des axes routiers) et près de 81 % de la population de la CAPA y réside.
- Des atouts naturels et environnementaux sources d'emplois locaux et non délocalisables, d'activités économiques durables.

Une croissance démographique liée à l'attractivité du territoire

La CAPA est l'intercommunalité la plus peuplée de Corse (26% de la population régionale).

Une croissance importante de la population depuis les années 90. Portée principalement par les 60 ans et + Un vieillissement plus important qu'au niveau national mais relativement moins élevé que pour le reste du territoire régional (+ élevé sur Ajaccio et Villanova, Cuttoli et Alata faible sur Valle di Mezzana).

Un phénomène de périurbanisation qui appelle à la maîtrise de l'aménagement

La Ville centre montre des signes de fléchissement puisqu'elle concentrait 83.5% de la population en 2006 et 81% en 2016. Ce phénomène de périurbanisation concerne essentiellement les communes de Sarrola-Carcopino, Afa, Appietto et Peri.

Un territoire moins marqué par la pauvreté que sur le reste de l'île.

Le niveau de vie est faible au niveau régional (1604€ revenu médian contre 1713€ au national) et cela s'ajoute un coût de la vie globalement plus élevé que dans les autres régions (moyenne de prix supérieur de 4% en Corse).

Le niveau de vie médian de la CAPA s'établit à 1729€ et donc supérieur à la moyenne nationale et régionale.

Néanmoins des disparités existent au sein des populations comme entre les communes.

Ainsi à Tavaco, Sarrola et Ajaccio le niveau de vie médian est inférieur à 1 700€/mois, tandis qu'il atteint environ 2000€ à Afa et Alata et 2 300€ à Villanova.

Les dates à retenir pour l'année 2018

- **L'installation de notre 1^{er} conseil d'administration du CIAS du pays Ajaccien**



Il s'est tenu le jeudi 22 mars 2018 à l'hôtel Campo Dell'Oro à Ajaccio.

Il a réuni l'ensemble des administrateurs et du personnel du CIAS

- **Projet social intercommunal 2018 – 2020**



Ce projet social a été voté à l'unanimité par le conseil communautaire en février. Il a été présenté et concerté lors d'une réunion avec les partenaires le jeudi 19 juillet 2018. C'est le fruit d'une volonté politique forte, son but est de guider l'action collective en matière de social.

- **Pour fêter l'arrivée du printemps ...**

1^{er} Printemps des séniors du Pays Ajaccien

Théâtre : L'arbre de i mullini
Vendredi 30 Mars, de 19h à 21h au C.A.S. Corticchiolo
Tout au long de la journée, des ateliers sont proposés aux participants pour leur permettre de découvrir le monde de la culture et de partager leurs expériences.

Pièce de théâtre : Le Clan
Samedi 31 Mars, à 20h00 au Palatinu
Une œuvre écrite par un auteur ajaccien et jouée par le Théâtre de la Palatinu. Elle partira à 19h00 de la place Fontana d'Alajaccio.

Inscriptions : 04 95 25 13 46
CIAS Ajaccio - Casone Compostu 20000 Ajaccio
www.cia-ajaccio.com

Nous avons organisé du 29 mars au 31 mars notre 1^{er} printemps des séniors du pays ajaccien. Un vaste programme qui fut très apprécié par nos participants.

- **Un rendez-vous qu'il ne fallait pas manquer ... Anziani in festa**

Vendredi 22 Juin - à partir de 18h00

Anziani in festa

Cocktail dînatoire
Spectacles, démonstrations, exposition
Divertissement aux services du Pays Ajaccien avec leur famille !

CIAS Ajaccio
www.cia-ajaccio.com

Le vendredi 22 juin 2018 pour la première fête du CIAS Anziani, place du Casone, nous avons accueilli nos séniors avec leur famille.

Plus de 400 participants. Ce fût un grand moment intergénérationnel de partage et de convivialité.



- **La semaine Bleue Impériale du 1^{er} octobre au 6 octobre 2018...**

La Thématique de la Semaine Bleue 2018 : Pour une société plus respectueuse de la planète : ensemble agissons !



Semaine des retraités et des personnes âgées. Ces 6 jours annuels constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées.

Cet événement est l'occasion de travailler auprès de nos aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre les générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « anciens » dans notre société.

La journée internationale des personnes âgées est célébrée le 1er octobre de chaque année. Elle a été instaurée le 14 décembre 1990 par l'Organisation des Nations Unies. **A cette occasion nous organisons en partenariat avec l'association les petits frères des pauvres, une distribution de rose par les bénévoles et les retraités du CIAS du pays ajaccien.**



- **Le premier marché des jeunes organisé par le CIAS du pays ajaccien ...**

Un RDV incontournable : il est l'un des divertissements les plus attendus des adolescents et des adolescentes de 10 à 18 ans.



Le samedi 17 novembre 2018 de 10 h 00 à 17 h 00, les jeunes gens venus du territoire de la CAPA mais également de tout le bassin ajaccien, ont pu se retrouver dans un espace exceptionnel et tisser des liens d'amitié. Plus de 300 jeunes gens tiennent un stand durant une journée. Ils peuvent vendre, acheter ou

échanger leurs affaires personnelles : livres, disques, vêtements, jouets accessoires de mode, le tout en parfait état et à bas prix. De nombreuses activités sont au programme et sont offertes aux adolescents.

A cette occasion, Madame Caroline CORTICCHIATO vice-présidente du CIAS, a souhaité renforcer les solidarités et le partenariat associatif en proposant aux associations de récupérer des jouets pour leurs actions de Noël. **En fin de journée, les enfants qui le désirent, déposent leurs invendus aux associations retenues.**

- Orange Day ... contre les violences faites aux femmes**

La campagne internationale, les **Orange Days**, se déroule du 25 novembre, journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes, au 10 décembre, journée des droits humains. Notre Vice-présidente, madame Caroline Corticchiato a souhaité entériner une nouvelle avancée dans ce combat quotidien. Les **Orange days** ne sont que l'occasion d'un coup de projecteur, car l'action voulue s'inscrit dans le quotidien et la durée.



- Le mois de décembre, le mois de l'avant**

Le 5 décembre 2018 : Goûter de Noël pour les enfants et les familles suivis par nos travailleurs sociaux. Un moment de solidarité, qui permet aux équipes du CIAS AIUTU de rencontrer ces familles dans un contexte festif et joyeux. A cette occasion il est distribué des places pour la patinoire, de bons d'achats jouet et de bons alimentaires à plus de 400 familles.



Le mercredi 14 décembre 2018 : Goûter des séniors et des personnes isolées.

Plus de 200 personnes sont conviées pour un après-midi chaleureux de partage afin de renforcer le lien social et de rompre l'isolement. Nous remettons aux personnes bénéficiaires leur panier de Noël.



Le vendredi 19 décembre 2018 : Dîner dansant de Noël

Il ne fallait oublier de réserver sa soirée... Ce dîner est destiné aux seniors et aux personnes isolées à faibles revenus. Le repas est animé par un orchestre live pour le plus grand bonheur de nos retraités. Cette action a permis à plus de 250 personnes de se retrouver autour d'un dîner festif et de danser sur un rythme endiablé ... un événement tant attendu, pour rompre la solitude, l'isolement et créer du lien social.



Les dates à retenir pour l'année 2019

- **Le 1^{er} colloque sur l'invisibilité sociale, le vendredi 5 avril**

L'objectif de ce colloque était de sensibiliser l'ensemble des acteurs du social ainsi que les partenaires du CIAS sur l'existence de publics « invisibles ».



- **Le lundi 24 juin 2019 ... Signature d'une convention entre le CIAS de le garage du Golfe**

Une voiture pour ne pas rester cloîtré par manque d'argent

La convention signée entre le centre intercommunal d'action sociale et le Garage du Golfe (Pevaggio) se concrétise par le don d'une voiture. Une action qui sera suivie dans le temps et permettra de ne pas rompre la mobilité.

En partenariat avec le Garage du Golfe, le CIAS a financé l'achat d'une voiture pour être prêtée à un public vulnérable. Cette initiative vise à offrir une solution de mobilité à des personnes qui ne peuvent pas accéder à un véhicule par manque de ressources financières. Le don de la voiture est une première étape vers la mise en place d'un service de location sociale de véhicules.



Le garage du Golfe a fait don d'un véhicule d'occasion. En réalisant ce don il a souhaité soutenir la démarche engagée par le CIAS en faveur du soutien à la mobilité des publics précaires, avec la création d'un service de location sociale de véhicule.

- **Rénovation et réhabilitation d'appartements à Ajaccio pour le relogement temporaire**

Quatre appartements neufs pour un relogement temporaire

Le centre intercommunal d'action sociale du pays ajaccien a financé la construction de quatre appartements neufs destinés à servir de logements temporaires pour des personnes en situation de précarité.



Afin de répondre aux situations d'urgences. Livraison prévue courant 2020.



- **Le 27 août 2019 ... Inauguration des nouveaux locaux du CIAS**



Le CIAS se dote de nouveaux locaux. Un espace de plus de 500 m² dédié au CIAS Anziani, au Pôle Citoyenneté et Cohésion Sociale, ainsi qu'à l'Épicerie. Dans le futur, c'est tout le CIAS qui devra déménager dans un bâtiment de plus de 1000 m². Il sortira de terre dans les trois ans à venir.

- **Le 29 août 2019 ... Signature de la convention GIVE BOX**



Entre le CIAS, la ville d'Ajaccio, Monsieur Pascal BRUNO (Bistrot du Cours) et la FALEPA Cors

Installation d'une GIVE BOX (boîte à donner) sur le cours napoléon, afin d'inciter les citoyens à mieux consommer ... on peut juste donner, prendre, ou donner et prendre.



- **En septembre 2019 ... Groupe de travail avec le DROS**



Portrait de territoire du Pays Ajaccien - réunion de groupe d'analyse partagée.

- **Comme chaque année en octobre...**



Le 1^{er} octobre journée internationale de la personne âgée. La Semaine Bleue Impériale du 7 octobre au 10 octobre 2019. Cette année nous gardons la même thématique : pour une société plus respectueuse de la planète : ensemble agissons ! Au programme des ateliers et des activités riches et variés qui ont

permis de rassembler toutes les générations.

Pour clôturer cette semaine comme il se doit, nous avons offert à nos seniors un apéritif suivi d'un concert



- **Un rendez-vous incontournable ... Le MDJ du pays ajaccien organisé par le CIAS**



Le samedi 16 novembre 2019 de 10 h 00 à 17 h 00, les adolescents du pays ajaccien ont pu vendre acheter ou échanger leurs affaires personnelles dans une ambiance, conviviale.



- **Orange day... non aux violences faites aux femmes**

Durant l'année 2019, le CIAS a poursuivi son investissement contre les violences faites aux femmes. Cela s'est notamment traduit par la réalisation d'une campagne visuelle mettant en scène de nombreuses personnalités publiques.



Partenariat signé, le 27 novembre, entre le CIAS du Pays Ajaccien et la Ligue Corse de Kick Boxing, Muay Thai et Disciplines Associées.

- **Décembre ...un mois rempli de couleur**



Les 11 et 13 décembre ... Des après midi festifs et des goûters de Noël. Pour des moments de partage, de convivialité mais aussi de solidarité pour le CIAS, ses bénévoles et ses bénéficiaires.

Près de 800 familles ont pu bénéficier de ces actions . Le dîner dansant a du être reporté (pour cause de tempête) au mois de janvier.





LES POLES OPERATIONNELS

2018 -2019 En quelques chiffres Moyennes des deux années d'activité

95 000 contacts /an

Ce sont près de **5000** familles reçues (moyenne exacte des deux années 4987)

+ de **330** aides matérielles distribuées dans le cadre de la Boutik puériculture au cours de **50** ateliers collectifs de soutien à la parentalité

+ de **100** familles (286 personnes) qui ont bénéficié de l'épicerie

800 familles soutenues dans le cadre des aides de fin d'année Bons d'achat jouets et alimentaires, colis....

34000 repas livrés au domicile des personnes âgées

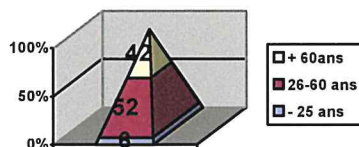
7800 paniers alimentaires distribués auprès de séniors

300 jeunes qui ont bénéficiés d'activités et participes aux MDJ

673 ateliers- réunions activités réalisés en moyenne en 2018 et 2019 (près de 696 en 2019)

8 grandes manifestations par an qui rassemblent plusieurs centaines de participants de tous âges : Semaine bleue, MDJ, Orange Day, Festivités de fin d'année.... et pour la première fois une journée dédiée au travail social : Colloque sur le public invisible qui a réuni près de **250** professionnels et acteurs du social et des champs associés

Répartition en % par âge



676 aides financières et cartes alimentaires

+ de **350** dossiers de demande de logement social

3025 accompagnements individuels réalisés par le service social

+ de **200** personnes domiciliées

+ de **860** personnes reçues et **500** dossiers d'aides légales instruits en moyenne

102 personnes dites sensibles suivies dans le cadre du plan canicule

+ de **1000** séniors adhérents au service animation (700 retraités qui participent régulièrement à nos activités). Soit Environ **11 300** participations enregistrées/an



La création du CIAS n'a pas seulement entraîné la prise en charge d'un territoire et d'un public plus importants mais a également nécessité la mise en place d'une organisation et de modes d'intervention totalement repensés.

Pour cela, il a fallu renforcer les équipes, former les personnels, conduire différentes réflexions et études, créer de nouveaux dispositifs ou modifier ceux existants (La boutik puériculture, le transport à la demande, le service social de location de véhicule, l'expérimentation sociale, les cartes alimentaires, le travail en binôme AS/CESF, le développement du pré-accueil social, la réfection de biens immobiliers laissés vacants au profit de l'hébergement d'urgence),

Developper les partenariats publics comme privés, bouleverser l'organisation interne et son fonctionnement (conseil d'administration élargi -membres multipliés par 3; nouvelles instances de coordinations; création d'un pôle jeunesse et d'un pôle cohésion sociale et citoyenneté...) Enfin le CIAS s'est investi dans son rôle de coordonateur et d'animateur de territoire en rassemblant ses partenaires autour de projets ponctuels ou permanents (orange day, Forum d'information, dispositif d'aide à la parentalité ou à la jeunesse...).

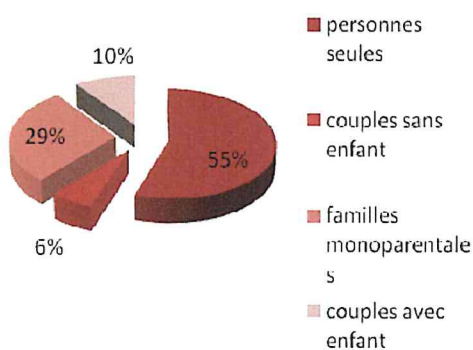
Familles reçues :

- 1 172 en 2018 représentant 2930 personnes différentes,
- 1 224 en 2019 représentant 3 120 personnes différentes,

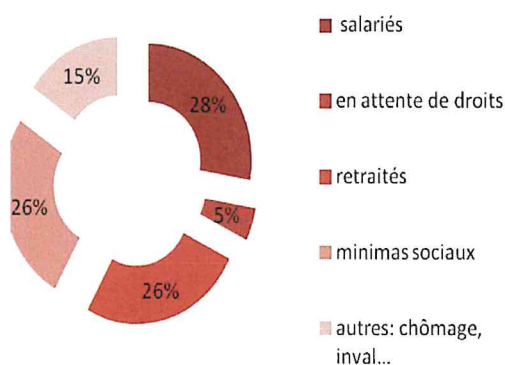
Actions en direction de ces familles :

4 125 en 2018 - 4 896 en 2019

Typologie des usagers
(moyenne 2018/2019)



Catégories socio-professionnelles
(moyenne 2018/2019)



PÔLE DEVELOPPEMENT SOCIAL

Le Pôle développement social est composé :

Du service social :

- Six assistantes de service social - polyvalence de secteurs, (5 en 2018)
- Une Conseillère en Education Sociale et Familiale - accompagnement éducatif au budget.

Et de dispositifs spécifiques :

- L'Épicerie : deux Conseillères en Education Sociale et Familiale et un agent administratif,
- Boutik Puériculture : une Educatrice Jeune Enfant,
- Projet expérimental : implication de l'ensemble des travailleurs sociaux.

Organisation et fonctionnement du service social:

Le service social assure l'accueil, l'écoute, l'accompagnement et l'orientation de tous les habitants du territoire de la CAPA qui le sollicitent.

Six Assistantes Sociales assurent une permanence dans les différents secteurs de la ville et sur certaines communes de la CAPA.

Interventions spécifiques :

◆ Aides Financières sollicitées lors des 16 Commissions permanentes du CIAS : + de 100 000€ de budget en 2019 : 684 aides financières dont 26 secours d'urgences et 180 cartes alimentaires (légère augmentation par rapport à 2018 : 668 aides financières).

◆ 23 **Evaluations CARSAT** ont été réalisées pour des demandes d'aide à domicile ou des travaux d'amélioration de l'habitat.

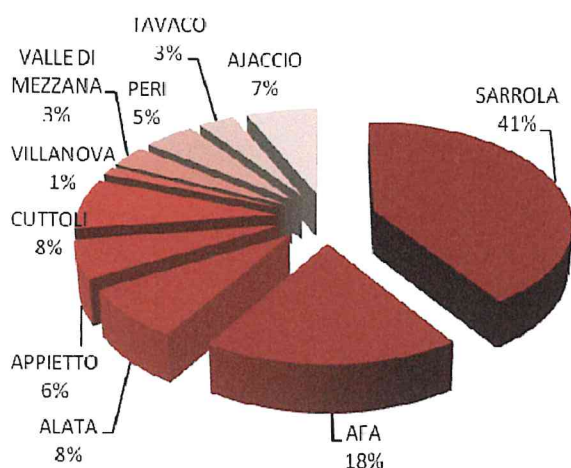
◆ **Insalubrité et Péril** : interventions dans l'urgence du service social du CIAS pour soutenir les personnes suite à des arrêtés de péril ou d'insalubrité.

◆ Partenariat **Caisse des écoles et Guichet Unique** : pour les enfants scolarisés en maternelle et primaire sur la Ville d'Ajaccio, sollicitations d'aides dédiées en 2019 : pour le paiement de dettes cantine auprès du guichet unique (65 effacements), et pour le financement de vêtements et licences sportives pour les enfants scolarisés en maternelle et primaire (51 enfants ont bénéficiés de cette aide).

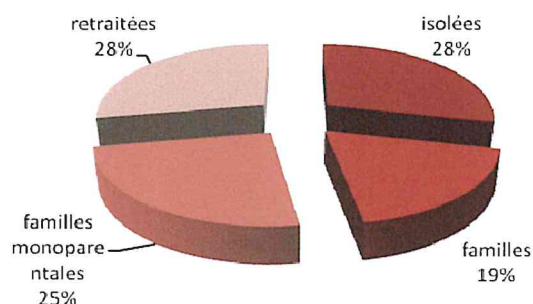
◆ **Partenariat avec le CIDFF** : mise à disposition d'un travailleur social un jour par semaine au sein de l'espace rencontre, la Palmeraie. (Lieu médiatisé permettant aux parents séparés de maintenir le lien avec son ou leurs enfants)

◆ **Partenariat contractualisé en 2019 avec la MILO** : mise en place d'atelier cuisine avec un groupe de jeunes inscrits dans le dispositif « garantie jeune » par une CESF du CIAS : 5 ateliers pour 27 jeunes en 2019 - fortes mobilisations de ce public depuis la mise en place de cette action.

Répartition par commune



Typologie des familles



L'assistante sociale de ce secteur reçoit principalement :

- lors de permanences délocalisées (48%) au sein des différents points d'appui des communes concernées :
En 2019 une permanence par semaine est mise en place à la Mairie Annexe de Sarrola et une par mois sur la commune d'AFA.

- ainsi que lors de visites à domicile (37%).
Avec au total, 166 entretiens en 2018 et 387 entretiens en 2019.

En 2018, (à compter du mois de juin) 98 familles ont été accompagnées par l'assistante sociale et 150 familles en 2019.

Les problématiques récurrentes sont :

- l'accès aux droits,
- le logement,
- les problématiques financières
- les problèmes administratifs.

Points forts :

- ◆ Renforcement de l'équipe avec l'arrivée d'une assistante sociale sur un nouveau secteur d'intervention sur la Ville d'Ajaccio,
- ◆ La coordination de la Boutik de Puériculture et le développement d'actions de soutien à la parentalité effectués par une Educatrice Jeune Enfant qui vient renforcer d'autant plus l'équipe pluridisciplinaire,
- ◆ Valorisation des actions conduites par le service et implication de l'équipe dans leur mise en œuvre. Par exemple les actions de Noël, pour le CIAS Aiotu en 2019, 786 personnes ont été soutenues et 312 enfants de moins de 11ans.
- ◆ Mises en place de nouvelles conventions de partenariats : Garage Peugeot.
- ◆ Elargissement des missions confiées aux agents du Pôle accès aux droits, chargés du pré-accueil social, aux bénéficiaires des professionnels et du public reçu.

Perspectives 2020 :

- ◆ Concernant les actions de fin d'année du CIAS Aiotu, il faudra envisager un lieu plus grand et mieux adapté pour 2020 compte tenu du nombre important de personnes conviées.
- ◆ Développement d'un nouveau point d'appui sur le secteur du rural : Centre social de Peri.
- ◆ Le questionnement de l'équipe des travailleurs sociaux devra être approfondi en 2020 concernant la montée en charge des demandes d'aides financières. En effet, la mise en place du nouveau règlement des aides de la CDC en 2019, qui a diminué le montant des aides pour les personnes sans enfant, a forcément un impact concernant les orientations vers le CIAS. Ainsi, la question du positionnement du CIAS par rapport à la Collectivité devra certainement être redéfinie.
- ◆ Travailler sur une contractualisation avec certains partenaires : CAF, Kyrnolia...afin d'avoir des référents privilégiés pour faciliter et optimiser le travail en faveur des usagers.



L'Épicerie

L'épicerie assure aux familles orientées par les travailleurs sociaux du CIAS un accompagnement global individualisé et contractuel, ainsi qu'un soutien financier : elles ne paient que 10% du prix de leurs courses.

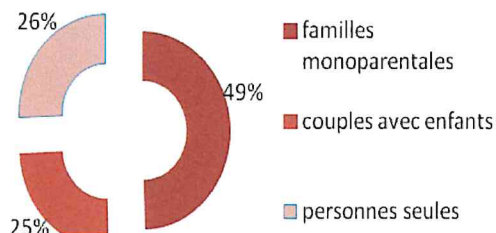
L'économie réalisée sur les dépenses alimentaires permet aux familles de rembourser certaines de leurs dettes et/ou de rééquilibrer leur budget.

Des ateliers collectifs centrés sur l'alimentation (menus équilibrés, faire ses courses et cuisiner à moindre coût,...) sont organisés en complément de l'accompagnement.

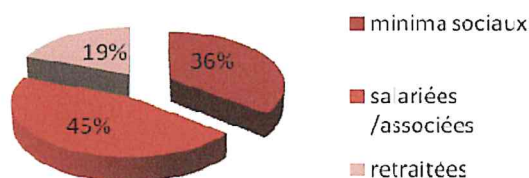
Bénéficiaires du dispositif :

- En 2018 : 96 familles, représentant 267 personnes, 10 ateliers collectifs.
- En 2019 : 109 familles, représentant 286 personnes, 13 ateliers collectifs.

Situations familiales
(moyenne 2018/2019)



Catégories socioprofessionnelles
(moyenne 2018/2019)



Points forts :

- ◆ Un nombre de familles adapté aux capacités des travailleurs sociaux permettant la mise en œuvre d'un accompagnement social global personnalisé plus efficient.
- ◆ Des ateliers collectifs véritables lieux de partage, de lien social et de changement de rapport dans la relation aidant/aidé.
- ◆ Déménagement de l'épicerie en juillet 2019, dans des locaux plus adaptés qui a permis notamment une réorganisation du dispositif, afin de dégager les CESF de certaines tâches: divers bilans ou demandes de financement, gestion des commandes et des factures et la mise en place d'une polyvalence dans les missions de manutention et d'accueil du public.

Perspectives 2020 :

- ◆ Mise en place d'un partenariat avec des producteurs locaux,
- ◆ Permettre aux personnes qui ont des difficultés de mobilité et habitant sur les communes du rural de pouvoir bénéficier de ce dispositif en mettant en place une organisation spécifique : par exemple un système de drive avec des livraisons des denrées.
- ◆ Renforcer l'équipe des CESF afin de construire un véritable Pôle au-delà du dispositif de l'Épicerie compte tenu de l'augmentation de la problématique du surendettement : 42 dossiers en 2019.



Le Projet expérimental

Le projet expérimental a pour objectif d'innover dans l'accompagnement social en direction des personnes en difficulté dont les revenus se situent au dessus des minimas sociaux. Il vise à mobiliser les services et les partenaires pour mettre en œuvre un accompagnement global et spécifique.

Les objectifs opérationnels:

- Prevenir et lutter contre toutes les formes de précarité,
- Développer de nouveaux outils d'accompagnements en direction des populations exclues des « dispositifs classiques »,
- Soutenir durablement l'ensemble de la cellule familiale pour garantir l'insertion sociale et/ou professionnelle,
- Aide au maintien ou à l'accès à l'emploi ou à la formation.

Les années 2018 et 2019 ont permis :

- l'intégration de nouvelles familles ,
- la poursuite de l'accompagnement global personnalisé par les travailleurs sociaux du CIAS,
- le repérage de freins communs aux familles intégrées (mobilité, logement, garde d'enfants, budget),
- la mobilisation des partenaires extérieurs : Travailleurs sociaux du Dispositif de Reussite Educative, autres opérateurs du Contrat de Ville : Centres Sociaux, Associations de quartiers...
- Au terme de cette année, l'évaluation du dispositif a mis en exergue que l'accompagnement social renforcé permet environ à 60% des familles de stabiliser leurs situations.

Plusieurs problématiques sont récurrentes : logement, difficultés de mobilité, gestion budgétaire, garde d'enfants...Face à ces constats, des projets internes au CIAS ainsi que des partenariats contractualisés ont pu être finalisés en 2019 afin de répondre au mieux aux problématiques des familles prises en charge :

◆ en matière de logement : une convention a été établie avec l'ADIL pour la réalisation d'actions collectives et de prestations renforcées en matière d'accompagnement lié au logement.

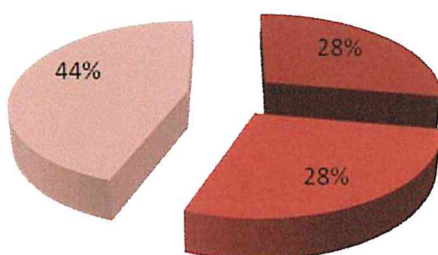
◆ concernant la problématique de mobilité, qui représente plus de 60% des situations repérées, une convention avec un partenaire privé a pu aboutir vers un service de "location sociale", dans le but de favoriser l'accès ou le maintien en emploi, formation ou en stage.

Enfin, une coopération, non contractualisée, est mise en place avec plusieurs partenaires en lien avec les problématiques repérées : CDC, CPAM, Falep...

Situations familiales

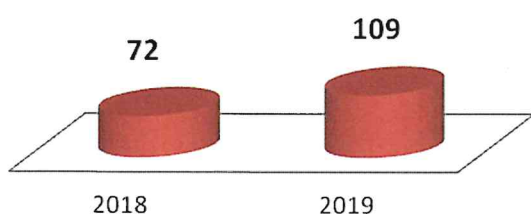
(moyenne 2018/2019)

- familles monoparentales
- couples avec enfants
- personnes seules





Nombre de familles



La Boutik

La Boutik de puériculture est un dispositif d'aide aux familles leur permettant d'acheter des produits de soin pour leurs enfants à moindre coût (10% du prix d'achat soit 5,30 euros le panier complet).

La Boutik est toujours précédée d'un temps d'accueil enfants parents.

Les familles sont orientées 3 mois renouvelables 1 fois par des travailleurs sociaux (Assistants de service social ou CESF) qui font une évaluation des ressources de la famille ou qui repèrent une problématique dans la relation parents-enfants.

L'accueil et l'accompagnement des familles pendant le temps de la Boutik sont assurés par une éducatrice de jeunes enfants du CIAS, plusieurs puéricultrices ou éducatrices de jeunes enfants de la PMI et les animateurs de chaque lieu d'accueil.

Ce dispositif existe dans 4 structures d'accueil, sur la commune d'Ajaccio :

La maison de quartier des Cannes, les centres sociaux des Salines, de St Jean et U Borgu,

Et sur les communes du rural : la Mairie Annexe de Sarrola.

Points forts :

◆ Un nombre de familles en augmentation, 400 distributions de produits pour l'année 2019.

◆ Partenariat contractualisé avec les services de la PMI de la CDC qui permettent aux familles de disposer d'informations complémentaires. Ce temps d'accueil joue un rôle essentiel pour un accompagnement global des familles qui nécessitent un suivi au domicile.

◆ Implication des parents qui sont à l'origine de la mise en place d'un nouveau temps d'accueil, une continuité de la boutique : La Parent (aise).

Perspectives 2020 :

◆ Développer la Boutik puériculture sur d'autres communes du rural : à court terme Peri et AFA.

◆ Mettre en place un nouveau dispositif La Parent (aise) dès janvier 2020 dans les 4 Centres sociaux de la ville d'Ajaccio.

Un temps pour les parents avec leurs enfants de 0 à 6 ans et futurs parents dans lequel on vient passer un moment pour se poser près de chez soi.

Ce lieu est gratuit et ouvert à tous.

Des intervenants seront sollicités pour aborder certains sujets tels que le danger des écrans, le portage, le jeu ou encore des ateliers cuisines parents-enfants anti gaspillage ou sans cuisson par exemple.

◆ Organiser « des vides-poussettes » environ deux fois par an. (Toujours pour aider les parents à acheter du matériel de puériculture à moindre coût). Les modalités de la réalisation de ce projet restent à définir.



PÔLE ACCES AUX DROITS

Le Pôle accès aux droits est composé :

Du pré accueil social :

- Quatre agents de pré accueil social à temps plein et un agent à temps partiel (80%) Tous les agents sont polyvalents

Du service Aides Légales :

- Un agent à temps plein et trois agents du pré accueil qui exercent un mi-temps sur le service

Et un service logement :

- Un agent 80% ETP sur ce service en création

Le pré accueil social :

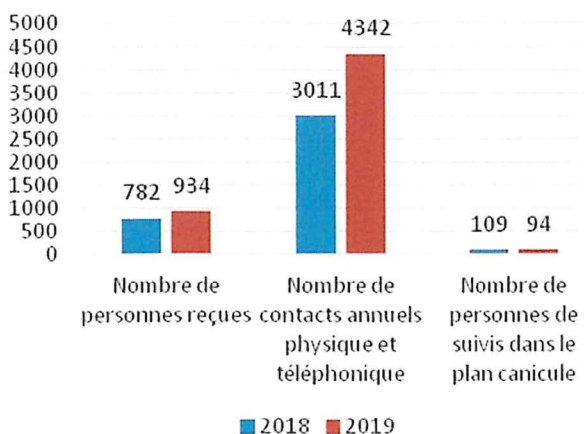
Ses missions sont :

- L'accueil physique et téléphonique
- Le pré accueil social en lien avec les travailleurs sociaux du CIAS dont ils assurent le secrétariat

Les Aides Légales :

Ses missions sont :

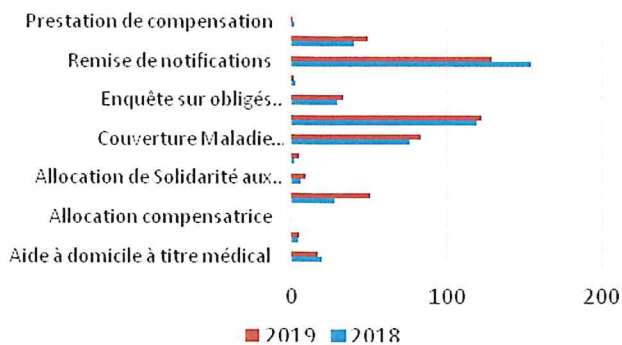
- L'instruction des demandes d'aides légales
- La domiciliation
- Les grands Plans



Le service d'Aides légales répond à deux missions obligatoires du CIAS qui sont l'aide sociale légale et la domiciliation des personnes sans domicile stable. Il s'articule de la manière suivante :

- Le service Aides Légales vérifie les conditions d'octroi des demandes d'aides légales effectuées dans le cadre du maintien à domicile, ou de l'hébergement des personnes âgées ou handicapées. Il instruit aussi les dossiers d'aides légales et d'obligations alimentaires.
- Le service domiciliation établit et gère l'élection de domicile depuis 2013

Les demandes d'aides légales

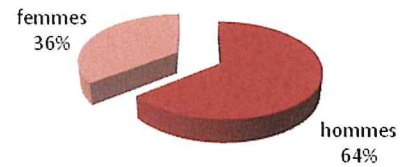


En moyenne 500 dossiers d'aides légales ont été instruits. (497 en 2018 et 506 en 2019)

- ◆ Le pourcentage de dossiers d'aides légales concerne en majorité des femmes, soit 64%.
- ◆ Elles sont majoritairement âgées entre 70 et 90 ans.
- ◆ Tous les quartiers sont représentés.
- ◆ Seules 5 demandes concernent le territoire de la CAPA dont 3 sur la commune d'AFA.
- ◆ Le chiffre de demande d'ASPA est constant.
- ◆ 60% de la population reçue a des revenus inférieurs à 1000.

La Domiciliation

Répartition Hommes/femmes



Le service domicilie tous les publics, la charge de travail est constante.

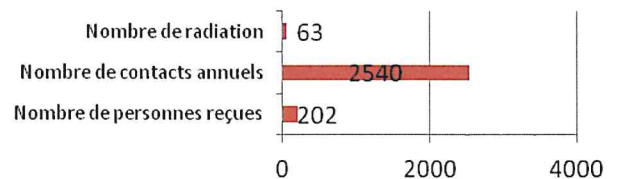
En 2018, l'agent en charge de la domiciliation a réorganisé son service, le but étant de faciliter la gestion et la redistribution du courrier.

- Le service a enregistré 620 passages ayant entraînés un retrait de courrier,
- 2 316 courriers ont été reçus et enregistrés au cours de l'année 2019.

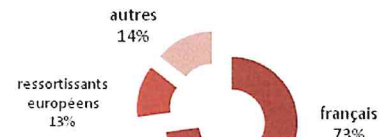
Cette réorganisation lui permet de s'investir sur d'autres missions notamment le pré accueil social et de s'investir dans l'accompagnement des personnes reçues par les travailleurs sociaux.

L'agent aide certains bénéficiaires dans leurs démarches administratives et assure le lien avec le travailleur social du secteur.

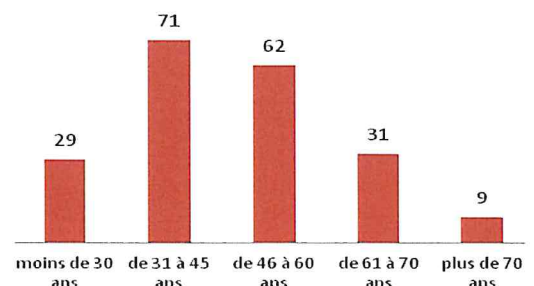
Domiciliation 2019



Nationalités des demandeurs



Répartition par âge



Logement d'Accueil Temporaire

Le CIAS du Pays Ajaccien dispose d'un patrimoine immobilier sur Ajaccio.

Dans le cadre d'une politique volontariste de valorisation du patrimoine du CIAS du pays ajaccien, il a été décidé de les rénover afin de les affecter à de l'hébergement d'urgence.

Le CIAS du Pays Ajaccien, de part sa proximité avec les usagers et sa vocation sociale, est en première ligne pour accompagner et aider les publics face à ces difficultés.

Les travailleurs sociaux de notre établissement rencontrent quotidiennement des difficultés pour proposer des solutions en matière de logement et notamment dans les cas de relogement temporaire d'urgence.

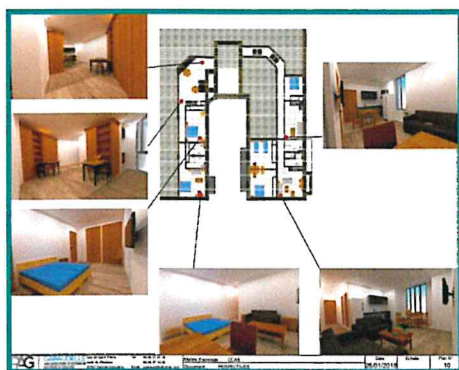
Parmi ces problématiques, celle du relogement temporaire suite à un sinistre, un péril ou une insalubrité est la plus complexe. Car d'une part ce relogement est soudain et que d'autre part il doit se faire dans l'urgence et dans un contexte traumatisant.

Les dispositifs existants sur la commune ne permettent pas de prendre en charge ces besoins.

La durée de relogement est variable, de quelques jours à plusieurs mois. En moyenne 10 à 15 familles par an font appel à nos services pour ces problématiques. Certaines nécessitent, en plus du relogement, un accompagnement social voire une prise en charge médicale.

Notre projet est d'envergure notamment au niveau financier :

FEDER	222 500€	80%
CIAS	55 880€	20%
Coût total (HT)	279 400€	



Ce projet, porté par le CIAS Aituu doit :

- Permettre un relogement temporaire rapide, adapté et gratuit. Accompagné d'une prise en charge sociale
- Offrir aux populations les plus vulnérables, une solution transitoire avec la mise à disposition d'un nouvel équipement, qui préserve leur dignité et l'intimité de la cellule familiale, grâce à des espaces modulables entièrement équipés et adaptés à tous (familles nombreuses, femmes seules avec enfants, personnes âgées, personnes handicapées, etc).

Les appartements devraient être livrés en mars 2020.

Le Logement

Le CIAS œuvre sur des projets visant à répondre notamment à ce constat de carence en matière de logement :

- Outre, notre étroite collaboration avec les services d'Hygiène et de Santé et les services techniques de la ville d'Ajaccio (Insalubrité, Péril, métrées des logements) le CIAS participe à des instances dédiés aux problématiques du logement : Commission de médiation DALO, CCAPEX, SIAO, CAL d'Erilia et de l'OPH, FJT...
- De plus, une convention a été signée avec l'ADIL, qui intervient ponctuellement dans nos services pour de l'information en matière de logement.

En 2019, les travailleurs sociaux du CIAS ont instruit 68 demandes d'hébergement ou de logement (IML, ALT...) via le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation(SIAO), soit 16.8% des demandes enregistrées par le SIAO.

Le CIAS est identifié sur le territoire de la CAPA comme un expert dans ce domaine, il a accueilli plus de 350 personnes en 2019 dont 130 durant le dernier trimestre.

En effet, depuis septembre, le CIAS est le seul établissement à recevoir les publics demandeurs de logement sociaux afin de les accompagner dans la réalisation ou le renouvellement de leur demande.

The image is a screenshot of a 'DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL' form. The form is titled 'DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL' and includes the text 'Article R. 441-2-2 du code de la construction et de l'habitation' and 'N° 1430973'. It contains various fields for personal information, contact details, and housing needs, with checkboxes for different categories of housing requests.

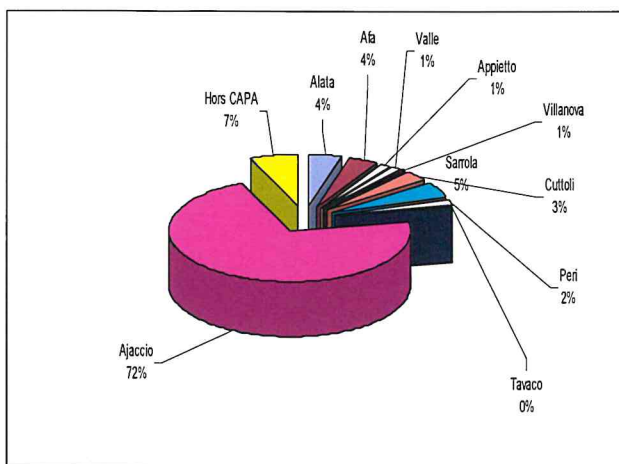
Perspectives 2020 :

En 2020, le CIAS est pressentie pour être lieu unique d'accueil et d'information des demandeurs de logement courant 2020.

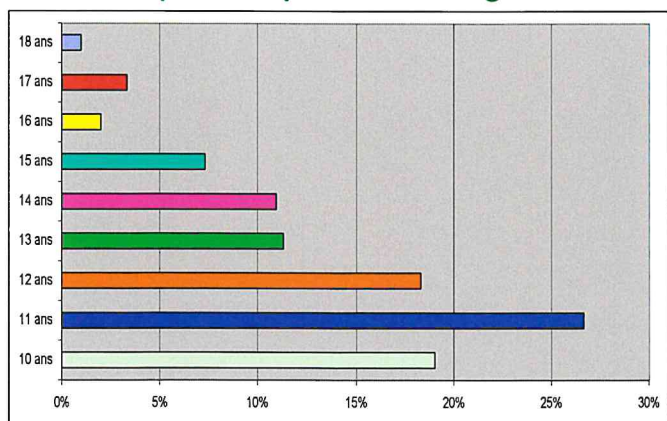
Ainsi, afin de renforcer ses missions une convention doit être signée avec les services de l'Etat afin d'obtenir l'accès à la gestion partagée du SNE. Ceci permettra de mieux répondre aux demandes des usagers.



Répartition des inscrits MDJ par communes



Répartition par tranche d'âge



Points forts :

2018-2019, à l'initiative de Mme Caroline Corticchiato, et de l'équipe du CIO, le MDJ s'est dynamisé et renouvelé :

- **Les inscriptions** ont été totalement **dématérialisées** par la mise en place d'1 QR code
- le flyer a été distribué dans tous les établissements scolaires et aux partenaires.
- Les enfants retenus ont été affichés sur le site de la CAPA. et la **confirmation d'inscription est envoyée par mail et SMS grâce au partenariat avec la DSI et la Direction de la Com CAPA.**
- **Un repas complet** leur a été offert et une place offerte pour un match de l'ACA foot.
- Grâce à nos partenaires Air Corsica, FNAC, ACA foot, GFCA foot et volley, Go sport, **une tombola** a été organisée et **15 enfants ont reçu un lot**

PÔLE JEUNESSE

Le Pôle jeunesse est composé :

- 1 responsable de pôle

L'axe jeunesse est un des axes du projet social de la CAPA.

Trois objectifs ont été fixés dans le projet social :

- Informer et communiquer sur l'offre existante.
- Venir en appui des dispositifs existants (éducatifs, de prévention...) en facilitant la coordination des projets et des interventions.
- Promouvoir l'engagement citoyen.

En 2018, une réflexion a été entamée pour définir le projet jeunesse qui sera développé et mis en œuvre à partir de 2019.

En 2019, il se construit tout d'abord par la mise en place de partenariats avec notamment la Mission Locale, l'ASPTT Tennis, l'association omnisport des Jardins de l'Empereur, etc. afin de mieux informer le public jeune et proposer des animations et activités sur le territoire CAPA. Pour cela, la volonté politique a été également de rendre les jeunes acteurs de leur territoire et de recueillir leur avis.

Le MDJ est de 2018 à 2019 la grande action jeunesse sur le territoire CAPA.

300 jeunes de 10 à 18 ans participent ainsi à une grande braderie au Palatinu en novembre pour :

- se retrouver autour d'un projet commun
- créer le lien social et favoriser la prise de responsabilité
- développer leur autonomie par la prise de responsabilité à la fois financière et organisationnelle.

Perspectives 2020 :

Les jeunes viennent et participent sur des actions ponctuelles et intergénérationnelles accompagnés d'un grands-parents ou sur des actions menées en partenariat avec les Centres Sociaux du Territoire. Ils sont essentiellement sollicités lors du MDJ qui est une action forte qui devra être renouvelée en 2020.

- En 2020, nous souhaitons leur proposer également des actions lors des vacances scolaires.

- Grâce à la mise place du Conseil Consultatif des Jeunes du Pays Ajaccien et au travail entamer avec les différents intervenants jeunesse du territoire CAPA, ils investiront un espace de propositions et d'initiatives et œuvreront pour l'amélioration des services rendus et proposés aux jeunes de ce territoire.

Le public bénéficiaire des services du pôle sénior est essentiellement composé de femmes célibataires âgées de plus de 75 ans.

Plus de 200 personnes sont adhérentes au service de portage de repas au domicile, autant ont la possibilité de faire appel à notre service de maintien du lien social et petit bricolage.

Enfin le service de transport à la demande connaît un grand développement. En 2019 le nombre d'adhérents comme celui des trajets a triplé.

Pour conclure le soutien au séniors passe aussi par une aide matérielle (paniers de la solidarité) qui permet ainsi aux séniors les plus précaires de bénéficier de plusieurs paniers toutes les 3 semaines.

PÔLE SENIOR

Le Pôle Senior propose des aides facultatives pour les séniors du territoire de la CAPA.

Il est composé de :

- 4 Agents sociaux qui effectuent la livraison des repas.
- 1 chauffeur pour le transport senior
- 1 agent social pour les paniers de la solidarité
- 1 responsable de Pole.
- 2 agents d'accueil (en commun avec le pôle cohésion sociale).

Et des dispositifs spécifiques :

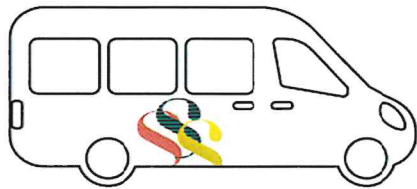
- Le service de portage de repas à domicile
- Le transport senior à la demande avec un agent polyvalent.
- Les paniers de la solidarité un agent social qui est chargé de la confection des paniers.
- Lien social et petit bricolage : implication de l'ensemble des agents du pôle senior.

Véritable service de proximité, le pôle senior, propose aux personnes âgées et à leurs proches, information, conseils et activités pour favoriser « le bien vieillir »
Bénéficiant d'une bonne connaissance des acteurs et dispositifs locaux, l'équipe du Pôle séniors vous accueille afin de vous accompagner dans vos démarches.

Les missions du Pôle sont variées et s'articulent autour :

- du lien social
- de la prévention de la dépendance
- de la préservation du capital santé
- de la bienveillance
- de la lutte contre l'isolement
- du bien vivre ensemble
- de favoriser le maintien à domicile des séniors

Transport à la demande les séniors



Personnes inscrites :

- 23 en 2018
- 70 en 2019

Typologie par sexe

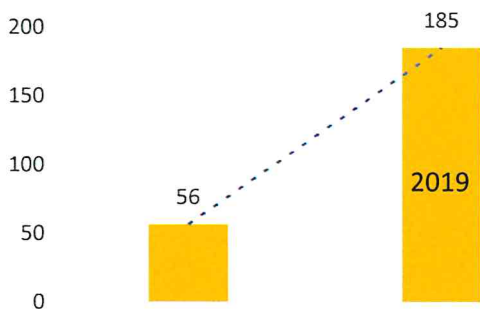


31.4%



68.6%

Transports effectués



Points forts :

- Favorise la mobilité des séniors dans et hors des quartiers de la Ville d'Ajaccio
- Renforcer et agir en complément des dispositifs de transport et d'accompagnement des séniors
- Réduire l'exclusion liée aux problèmes de transport
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées

Le transport senior à la demande

Présentation du service :

Le service a fait l'objet d'une expérimentation en 2016. Depuis 2018 Il se veut être un outil complémentaire des dispositifs existants.

Le Service est ouvert aux Retraités de la CAPA tous les jours ouvrés de 8 h 30 à 16 h 30.

Le service permet d'assurer le transport des Retraités sur un lieu de loisir, d'activité, etc.

Pour accéder au service sur réservation, il est nécessaire au préalable :

- D'être retraité
- De résider sur la CAPA
- D'avoir une impossibilité d'utiliser les transports en commun (problème de santé validé par un certificat médical, éloignement et/ou inexistence des arrêts de bus)
- De ne pas posséder de véhicule personnel ou de ne plus pouvoir l'utiliser (certificat médical obligatoire)
- De ne pas souffrir d'un handicap moteur

Le service de transport est reconnu comme un outil supplémentaire mis en place pour les séniors. Il a triplé son activité en 2019 par rapport à l'année 2018.

Perspectives 2020 :

- Développer la communication sur tout le territoire de la CAPA.
- Renforcer l'équipe administrative pour une coordination du service avec le service des paniers de la solidarité.

Quelques chiffres :

320 visites effectuées en 2019 pour 212 en 2018

35 signalements

Typologie par sexe



35%



65%



Lien social et petit bricolage

Dans le cadre de leurs missions, les agents sociaux effectuent des visites de courtoisie à domicile, elles se font essentiellement sur demande des personnes âgées, qui décident également du contenu.

Des signalements sont effectués par les agents sociaux qui constatent, au cours de leurs visites un problème. Ils font remonter l'information à la direction du CIAS, afin de trouver une solution, en concertation avec l'entourage et les intervenants auprès de la personne âgée.

Un service de petit bricolage est effectué par les agents sociaux (changement d'ampoule, montage de meuble, installation d'électroménager...etc.)

La mise en place d'une tournée supplémentaire au service de portage de repas à domicile et la mise à disposition par la CAPA, d'un agent social supplémentaire nous a permis d'effectuer plus de visites de courtoisies.

Points forts :

- Lutter contre l'isolement des personnes âgées
- Lutter contre la perte d'autonomie et favoriser le bien vieillir et le lien social
- Mise en place d'une tournée supplémentaire afin de faire face aux demandes croissantes.

Perspectives 2020 :

- Développer le service sur le territoire de la CAPA.
- Encourager les seniors à sortir du domicile.
- Ouvrir le service à l'ensemble des usagers du pôle seniors

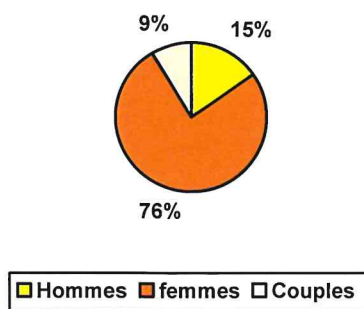
Les paniers de la solidarité

Quelques chiffres :

+ de 140 paniers délivrés toutes les semaines

49 438 dons des supermarchés auxquels s'ajoutent des denrées achetées par le CIAS afin de composer des paniers équilibrés.

7 800 paniers distribués en moyenne /an



Les personnes retraitées sollicitent de plus en plus d'aides financières auprès du CIAS AIUTU. Ces aides ponctuelles ne répondent que partiellement à une situation récurrente qui ne pourra malheureusement pas évoluer, compte-tenu de l'âge des personnes.

Afin de répondre à la précarité de ces séniors, nous avons mis en place un partenariat avec les grands distributeurs d'alimentation. En effet, en leur apportant une aide alimentaire, nous leur assurons une alimentation équilibrée et régulière, leur permettant ainsi de payer leurs charges courantes.

Les bénéficiaires des paniers de la solidarité sont orientés par les assistantes sociales du CIAS AIUTU.

Pour bénéficier du dispositif il faut avoir un reste à vivre inférieur à 6 euros par jour et par personne.

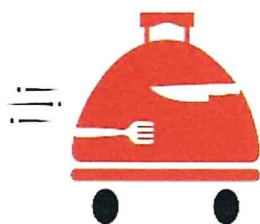
Points forts :

- Permettre aux seniors de bénéficier d'une alimentation équilibrée.
- Réaliser une économie substantielle (de 100 à 120€/mois) sur le budget alimentaire afin de régler d'autres factures.
- Bénéficier d'un colis de Noël.
- Avoir accès aux animations du service de cohésion sociale.
- Améliorer ainsi les conditions de vie.

Perspectives 2020 :

Recherche de nouveaux partenaires pouvant venir compléter le Panier de produits frais donné par les magasins LECLERC, avec des fruits, des légumes....

Afin de faire face à la diminution des dons il faut diversifier les achats de produits réalisés par le CIAS.



Portage de repas à domicile

Quelques chiffres :

Environ 34 000 repas livrés par an.

+ de 200 personnes inscrites moyenne 2018/2019

167 personnes ont bénéficié régulièrement du service.

L'utilisateur type est une femme veuve

Âgée de plus de 75 ans

Typologie par sexe



34.7 %



65.3%

Points forts :

- Permettre aux seniors d'avoir une alimentation équilibrée et adaptée aux différents régimes.
- D'avoir une visite chaque jour.
- De favoriser le maintien à domicile.
- De bénéficier de services complémentaires (course, petit bricolage, aide administrative).
- D'avoir un suivi avec les professionnels de santé et la famille du bénéficiaire.

Le service de portage de repas à domicile

Pour bénéficier du service il faut :

- Être retraité, handicapé ou à mobilité réduite.
- Résider sur la CAPA

Bénéficier de portage de repas à domicile permet de continuer à manger des repas complets et équilibrés sans avoir à faire les courses ou la cuisine. Parfois, avec l'âge, l'appétit diminue, l'envie de cuisiner aussi et l'on rencontre des difficultés à faire ses courses. Continuer à avoir une alimentation équilibrée est important pour prévenir les risques de dénutrition, de chutes et de maladie. Cela entretient également le moral et favorise le maintien à domicile. Les repas sont adaptés aux besoins du bénéficiaire en cas de régime particulier. Ils sont ensuite livrés sous forme de plateau-repas, en liaison froide, le plateau-repas est à réchauffer.

Actuellement 4 tournées couvrent l'ensemble du territoire de la commune d'Ajaccio ainsi que Mezzavia et de la zone de Pernicaggia.

Perspectives 2020 :

- Étendre le service à l'ensemble du territoire de la CAPA. afin que tous les retraités de la CAPA bénéficient tous de la même offre de service
- Renforcer l'équipe d'agents sociaux par un agent volant
- Mettre en place les menus à 5 et 7 composantes avec une nouvelle tarification afin de laisser aux bénéficiaires le choix au niveau des menus qui diminuerait également son coût.



centre intercommunal d'action sociale du pays ajaccien

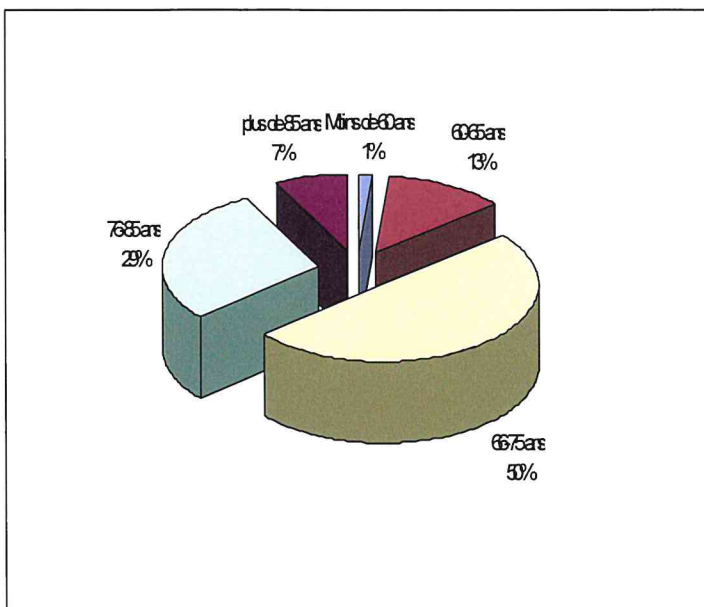
700 personnes accueillies régulièrement en moyenne
Et plus de 1000 adhérents



Répartition sur la CAPA

Ajaccio	81%
CAPA Hors Ajaccio	18%
Hors CAPA	1%

Répartition par tranche d'âge



PÔLE CITOYENNETE ET COHESION SOCIALE

Le Pôle Citoyenneté et Cohésion Sociale est un nouveau pôle créé en 2019 qui a repris le service animation seniors pour le développer à toutes les générations et qui souhaite créer et développer un service citoyenneté :

Le service animation dit de cohésion sociale :

- 1 responsable de pôle
- 1 référent
- 2 animatrices.
- 1 agent administratif
- 2 agents d'accueil (partagés avec le pôle senior)

Le service citoyenneté :

- géré par la responsable du pôle et la référente du service animation, il œuvre pour la création et le développement de Conseils Citoyens.
- 20 bénévoles

Organisation et fonctionnement du pôle citoyenneté et cohésion sociale:

Pôle transversal, il s'occupe de toute l'animation sur le territoire CAPA. Il travaille à une ouverture toutes générations. Parallèlement, il développe une mission citoyenne et souhaite faire émerger et développer l'implication des seniors et des jeunes par le biais de conseils consultatifs. Ces derniers nous permettront d'avoir des référents sur l'ensemble du territoire CAPA et de travailler au plus près des besoins des habitants du territoire.

Les objectifs du pôle:

- Participer à la vie de la cité afin de redonner une place active aux habitants du pays ajaccien. (Implication des seniors et jeunes dans le bénévolat);
- Aider à la reconstruction de la citoyenneté ;
- Favoriser le lien inter génération;
- Favoriser le bien être et le bien vieillir
- Atténuer les effets de la ségrégation de la vie ;
- Créer et développer du lien social
- Favoriser la mixité des publics et entre les communes de la CAPA
- Permettre de rompre la solitude ;
- Créer un climat de confiance et de participation,
- Partage et transmission de l'expérience, du savoir, du savoir-faire ;
- Favoriser l'implication individuelle et de groupe;
- Acquérir et développer des compétences.



Quartier / Communes	%
Rés. Des Iles/ Sanguinaires/Berthault	16%
Casone/Albert 1er	11%
Centre Ville	10%
Tribunal/octroi/Ste Lucie	2%
Empereur/Laetitia	2%
St Jean Loretto/Palmiers	11%
Padules/Cannes/	5%
Finosello Mandarina	2%
Bodiccione/Rocade	2%
Candia/Salines	9%
Pietralba	6%
St Joseph/Aspretto	1%
Mezzavia	4%
Alata	6%
Afa	3%
Appietto	1%
Villanova	1%
Valle di Mezzana	1%
Sarrola Carcopino	4%
Cuttoli corticchiato	2%
Peri	1%
Tavaco	0%
Hors Ajaccio	1%

Le service de Cohésion Sociale

Des animations tout au long de l'année :

Elles ont pour but de favoriser le lien social, de lutter contre l'isolement social et de permettre aux personnes retraitées, fragiles, isolées et à faibles revenus de participer à des animations gratuites.

Activités proposées :

35 ateliers différents ont été programmés en 2018 et 59 en 2019. Les usagers peuvent faire des activités sportives, culturelles, de loisirs, créatives, des ateliers de prévention, des conférences-débats, des ateliers bien être, concerts, sorties à thème, des thés dansants, etc.

en 2019, Il y a eu 33. Ateliers permanents (21 en 2018) et 26 ponctuels (14 en 2018). Cela représente 696 séances programmées tout au long de l'année (648 en 2018). Ces activités se sont déroulées sur Ajaccio (80%) mais également sur les autres communes (20%) notamment Sarrola, Afa, Alata-Trova, Appietto, Cuttoli et Valle di Mezzana (période estivale).

Personnes accueillies :

Parmi les 1000 adhérents, environ 700 seniors participent régulièrement à l'une des activités proposées. Cela représente en moyenne 11 300 visites par an sur le seul service de cohésion sociale.

Le Voyage annuel

Grâce à notre partenariat avec la CARSAT et l'ANCV, 50 retraités partent chaque année en voyage. En mai 2018, ils sont partie en Bretagne et au mont St Michel. En mai 2019 sur la Côte d'azur

Points forts 2018-2019:

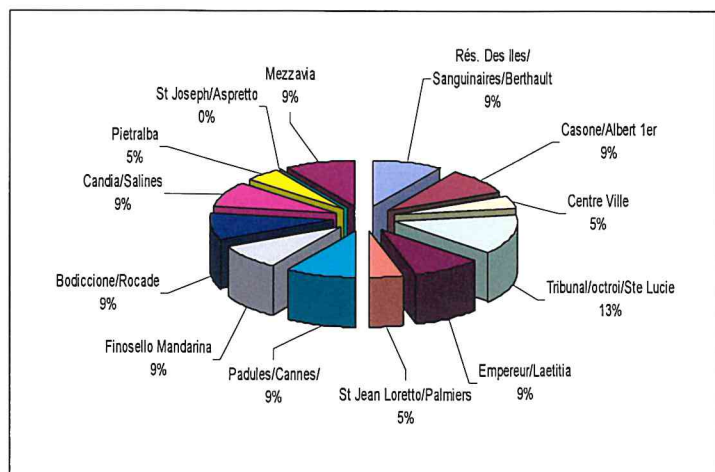
- Déménagement dans des locaux neufs au 4 rue Dr del Pellegrino en Juillet 2019.
- Renforcement de l'équipe et Restructuration du service
- Développement et pérennisation des partenariats. Le CIAS a multiplié les conventions afin de permettre de développer des actions et assoir des partenariats (ACLAM, ASEPT, Ligue des sports de combats, CARSAT, ANCV, AG2R, etc.)
- Meilleure identification du service et des missions du CIAS
- Les différents ateliers (pérennes ou ponctuelles) ont permis de renforcer le lien entre les retraités (rural-urbain) mais également entre les générations car des activités étaient ouvertes à tous les publics.
- Il ressort de la participation des seniors un engouement pour les activités sportives et culturelles mais également pour les activités manuelles et d'informations

Perspectives 2020 :

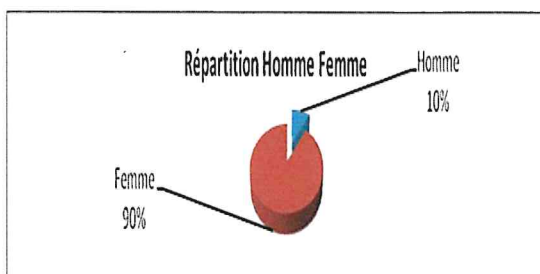
- Renforcer le poste accueil
- S'adapter à un nouveau logiciel
- En termes de Communication, même si nous avons un fort appui et accompagnement de la Direction de la Communication de la CAPA, nous avons encore du mal à toucher l'ensemble de la population
- Développer l'offre d'animations et d'activités en inter génération.
- Renforcer le travail en partenariat avec les différents pôles du CIAS et avec le tissu institutionnel et associatif de la CAPA
- Investir le champ jeunesse en créant et développant un projet jeunesse ambitieux en partenariat avec Les Centres Sociaux, la Collectivité de Corse, la Mission locale, la FALEP, le CSJC et tous les autres intervenants œuvrant activement sur le territoire CAPA.



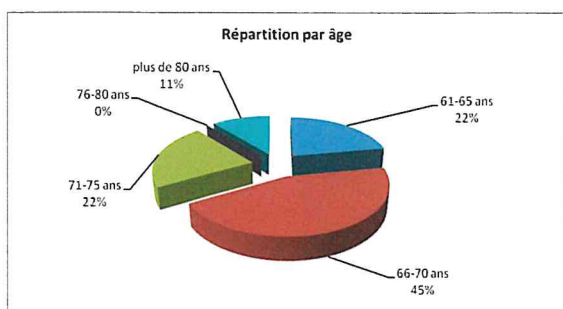
Répartition par quartiers des bénévoles



Répartition Homme-Femme du CCR



Répartition par tranche d'âge du CCR



Points forts :

Sur 2018/2019, les bénévoles retraités se sont réunis régulièrement et ont travaillé sur des programmes d'animation et sur leur participation à différentes activités. Ils ont été sollicités pour :

- La Semaine Bleue Impériale
- La Journée Mondiale des Personnes Agées.
- Le Voyage annuel
- Le Téléthon et Le Marché de Noël
- Le Goûter de la Fraternité
- Le Goûter des familles

Ils effectuent leurs permanences tout au long de l'année et sont un relais important entre l'équipe et les usagers

Le service de Citoyenneté

Le service propose 2 axes de travail :

- Le bénévolat des seniors et jeunes
- Les Conseils Consultatifs des jeunes et des retraités du Pays Ajaccien

Les bénévoles :

En 2018-2019, ils sont une vingtaine de bénévoles retraités. Ils effectuent leur permanence au CIAS Alban. Les contrats bénévoles vont être renouvelés en 2020 et leur nombre va être augmenté et ouvert aux autres communes de la CAPA. Le public jeune sera également sollicité pour s'engager auprès du CIAS.

Les Conseils Citoyens

Le CIAS du Pays Ajaccien aimerait favoriser et soutenir l'expression citoyenne pour mieux comprendre et intégrer les besoins de son territoire d'action. La création et la mise en œuvre de deux instances consultatives ayant leur vie propre mais également porteuses de réflexions communes est l'axe choisi pour y répondre :

- le Conseil Consultatif intercommunal des Retraités du Pays Ajaccien: Il existe sur Ajaccio mais doit être déployé sur la CAPA
- le Conseil Consultatif intercommunal des jeunes du Pays Ajaccien :

ils seront un espace de propositions et d'initiatives qui œuvreront pour l'amélioration des services rendus à la population de ce territoire.

Le 2^{ème} MDJ intercommunal en 2019, a été l'occasion de faire une information et une préinscription sur la mise en place d'un Conseil Consultatif des jeunes du Pays ajaccien en lien avec le pôle Citoyenneté et Cohésion sociale.

Perspectives 2020 :

- Développer le Conseil Consultatif des Retraités à l'ensemble du territoire CAPA soit 44 membres (titulaires et suppléants)
- Créer un Conseil Consultatif des Jeunes du Pays Ajaccien sur le modèle du CCIR avec 44 membres (titulaires et suppléants)
- Renforcer et développer l'équipe de bénévoles retraités en permettant une meilleure représentation des communes rurales
- Créer des binômes jeunes et seniors pour avoir de véritables relais sur les territoires et mettre l'accent sur l'implication citoyenne et avoir des relais et mieux mailler l'ensemble du territoire
- renforcement des partenariats avec les associations locales.